

**Balade dans la campagne Marenloise**

Comme chaque année, à pareille époque, MM. Pocholle et Chevalier avaient mis sur pied une balade pédestre dans la campagne de Marenla.

Favorisée par un chaud soleil estival, cette concentration de marcheurs et d'amoureux de la nature fut un réel succès. Dans le meilleur esprit, les uns et les

autres cheminèrent pendant quatre ou huit kilomètres.

M. le Maire Eugène Secretin et son épouse participaient à cette matinée aux côtés de la doyenne

des marcheurs Man'Paule qui porte allègrement ses 87 printemps.

Au retour, un rafraîchissement était offert à la salle polyvalente.

14 Juin 1992.

**Informations**

1er Septembre 1992.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Conseil au complet.

Auditeurs: 1.

Séance ouverte à 20h30.

\*\*\*\*\*

Bulletin n°23: Aucune observation.

Application des décisions:

- Vente du presbytère: L'acte sera signé le 7 Septembre.
- Travaux Rue Blanche: Facture globale: 80000F (devis: 96000F).
- Rue du Bas: Les prix des matériaux sont communiqués au Conseil par le Maire.
- Eglise: Les ardoises manquantes ont été remplacées.  
Le compteur électrique a été renforcé.

Réunions depuis le 2 Juin: La Commune a été représentée à 9 réunions ou cérémonies.

Référendum du 20 Septembre 1992: Les tours de service pour le bureau de vote ont été répartis entre les Conseillers (8h à 18h).

Borduration (entrée du village): Le vice-Président du Conseil général a promis de s'intéresser au dossier qui a été présenté il y a cinq ans.

Crèche de Montreuil: Une demande de participation financière de la Commune est refusée par le Conseil.

Dépôt d'ordures communal: Constatant l'utilisation croissante du dépôt par des personnes d'autres Communes, le Conseil décide la pose d'une fermeture avec cadenas. Les habitants de Marenla pourront seuls en demander la clé pour effectuer leurs dépôts.

Place du Bas: Quelques arbres d'ornement y seront plantés.

**Balade dans la campagne Marenloise**

Comme chaque année, à pareille époque, MM. Pocholle et Chevalier avaient mis sur pied une balade pédestre dans la campagne de Marenla.

Favorisée par un chaud soleil estival, cette concentration de marcheurs et d'amoureux de la nature fut un réel succès. Dans le meilleur esprit, les uns et les

autres cheminèrent pendant quatre ou huit kilomètres.

M. le Maire Eugène Secretin et son épouse participaient à cette matinée aux côtés de la doyenne

des marcheurs Man'Paule qui porte allègrement ses 87 printemps.

Au retour, un rafraîchissement était offert à la salle polyvalente.

14 Juin 1992.

**Informations**

1er Septembre 1992.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Conseil au complet.

Auditeurs: 1.

Séance ouverte à 20h30.

\*\*\*\*\*

Bulletin n°23: Aucune observation.

Application des décisions:

- Vente du presbytère: L'acte sera signé le 7 Septembre.
- Travaux Rue Blanche: Facture globale: 80000F (devis: 96000F).
- Rue du Bas: Les prix des matériaux sont communiqués au Conseil par le Maire.
- Eglise: Les ardoises manquantes ont été remplacées.  
Le compteur électrique a été renforcé.

Réunions depuis le 2 Juin: La Commune a été représentée à 9 réunions ou cérémonies.

Référendum du 20 Septembre 1992: Les tours de service pour le bureau de vote ont été répartis entre les Conseillers (8h à 18h).

Borduration (entrée du village): Le vice-Président du Conseil général a promis de s'intéresser au dossier qui a été présenté il y a cinq ans.

Crèche de Montreuil: Une demande de participation financière de la Commune est refusée par le Conseil.

Dépôt d'ordures communal: Constatant l'utilisation croissante du dépôt par des personnes d'autres Communes, le Conseil décide la pose d'une fermeture avec cadenas. Les habitants de Marenla pourront seuls en demander la clé pour effectuer leurs dépôts.

Place du Bas: Quelques arbres d'ornement y seront plantés.

Peupliers du Marais: Ils sont atteints d'une maladie. Après avoir entendu le rapport de la Commission, le Conseil décide qu'ils seront abattus. Une nouvelle plantation sera réalisée.

C.E.S.: Le deuxième contrat-emploi-solidarité d'un an de Mme Anita Briois se termine le 15 Septembre 1992. La législation actuelle ne permet pas d'en obtenir un troisième.

Réparation: Une fuite d'eau s'étant révélée, la noue en zinc du toit de la Salle polyvalente sera remplacée.

L'enlèvement des animaux morts de plus de 40kg est assuré par la Société SQPRORGA. Désormais, c'est le Conseil général qui prendra en charge les frais d'enlèvement (les Communes participant également à raison de 3F par habitant et par an).

Télécopieur: En Septembre, les Communes de moins de 2000 habitants seront dotées (gratuitement) d'un télécopieur (valeur 3000F) par le Conseil général.

Budget supplémentaire 1992 (voir en annexe): La somme globale disponible (environ 300000F) est répartie dans les différents chapitres du Budget et quelques décisions de dépenses sont prises:

- Achat de trois classeurs à casiers pour la Mairie.
- Remplacement du carrelage de la Salle polyvalente.
- La réfection des trottoirs (tarmacadam) est envisagée. Un devis sera demandé et une demande de subvention sera présentée.

Subventions: En plus des subventions de 2000F à la Coopérative scolaire (Classe de mer) et de 200F (Course cycliste) qui ont été inscrites au Budget primitif, les subventions suivantes ont été attribuées:

- Société protectrice des animaux (Refuge de St-Aubin): 246F
- Relais-Emploi-Solidarité (chômeurs): 300F.
- Comité des Fêtes: 3000F -- "Amitié des Aînés": 1200F.
- Anciens Combattants: 1500F -- Ligue contre le cancer: 200F.
- Croix-Rouge: 200F -- A.P.E.I. (Enfants handicapés): 200F.

Le Budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

(Séance close à 23h30)

\*\*\*\*\*  
INFORMATIONS.  
\*\*\*\*\*

-- La quête pour les primes de la course cycliste du 26 Juillet a rapporté la somme de 650F. Merci aux généreux donateurs qui aident les jeunes sportifs.

\*\*\*\*\*

-- Il est rappelé: - que la divagation des chiens est interdite.  
- que l'élagage des haies et le ramassage des branches sont obligatoires.  
- que l'entretien des trottoirs (sauf caniveaux) incombe aux riverains.  
- que les parkings communaux ne doivent pas être encombré pendant une période trop longue par des remorques ou engins divers.

\*\*\*\*\*

-- Des imprimés sont disponibles en Mairie pour:

- les demandes de Bourses départementales des Collèges pour l'année scolaire 1992-93.
- les demandes de prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes.

\*\*\*\*\*

-- L'organisation des Fêtes de la Ducasse 1992 (10 et 11 Octobre) par le Comité des Fêtes est en bonne voie. Le programme paraîtra sous peu.

## Budget

supplémentaire. Année: 1992

| Articles         | Prévu BP | dépense au 31.07 | Proposition  | Recettes de fonctionnement. |               |
|------------------|----------|------------------|--------------|-----------------------------|---------------|
| carburants       | 1000     | 101,65           |              | ordur. ménag.               |               |
| Combustible      | 5000     | 2443,26          | 2000         | vente bois                  |               |
| Entre. Mén.      | 500      | -                |              | Location                    |               |
| Fourn. Voirie    | 3000     | -                |              | Concessions                 |               |
| Fourn. Scol.     | 5000     | 1685,35          | 1000         | Autres Recouv.              |               |
| Fourn. Bur.      | 3000     | 1852,12          | 2000         | Participations              |               |
| Autres Fourn.    | 1000     | -                |              | D. G. F.                    |               |
| Person. tit.     | 48000    | 37410,34         | 2000         | Permis Chas.                |               |
| Person. non tit. | 60000    | 31527,70         | 2000         | droits Mutat.               |               |
| Centre Gestion   | 600      | 216,54           |              | Contrib. directes           |               |
| Rém. divers.     | 4000     | 1811,81          | 2000         | Taxe profess.               |               |
| Charges Soc.     | 13000    | 5810,51          | 2000         | compensation                |               |
| Impôts Fonc.     | 2500     | 30               | 1000         | Prod. Antér.                | 2559,79       |
| timbre           | 100      | -                | -            | Total                       | 255979        |
| Loyer            | 150      | -                | -            |                             |               |
| Bâtiments        | 66720    | 1692,78          | 80000        |                             |               |
| voirie           | 31103    | 3653,76          | 79133        |                             |               |
| Entr. Matér.     | 5000     | 5194,27          | 2000         |                             |               |
| Ord. ménag.      | 36720    | 3072,0           |              |                             |               |
| Petit matér.     | 4000     | 4038,46          | 3000         |                             |               |
| E.D.F, eau       | 8000     | 5142,94          | 5000         |                             |               |
| Assurance        | 8000     | -                |              |                             |               |
| Aide Sociale     | 45695    | 10765,11         | 2000         |                             |               |
| Fonct. Collèg.   | 2800     | 515,52           |              |                             |               |
| Côtis. munic.    | 288      | 288              |              |                             |               |
| charg. interc.   | 28290    | 23682,90         |              |                             |               |
| D. D. E.         | 1000     | -                |              |                             |               |
| Piscine          | 900      | 878,40           |              |                             |               |
| Prime. Sec.      | 2400     | 840              | 4000         |                             |               |
| Subventions      | 2200     | 2200             | 6846         |                             |               |
| Fêtes            | 15000    | 5973,60          | 5000         |                             |               |
| transport        | 3000     | 2550             | 5000         |                             |               |
| impressions      | 30       | -                |              |                             |               |
| B. O. E. N.      | 400      | -                |              |                             |               |
| Téléphone        | 1000     | 895,51           |              |                             |               |
| Maire. Adjoints  | 23519    | 11759,49         |              |                             |               |
| intérêts         | 4162     |                  |              |                             |               |
| frais d'ass.     | 5        |                  |              |                             |               |
| Prélèvement      | -        | -                | 50000        |                             |               |
|                  |          |                  | <b>total</b> |                             | <b>255979</b> |

  

| INVESTISSEMENT           |                                |
|--------------------------|--------------------------------|
| Recettes                 |                                |
| F.C.T.V.A.               |                                |
| T. L. E.                 |                                |
| Prélèvement              | 10000                          |
| Emprunt                  |                                |
| Excédent d'inv.          | 31760                          |
| <b>total</b>             | <b>41760</b>                   |
| Dépenses.                |                                |
| Rembt emprunt            |                                |
| Eglise                   | 17441 (travaux déjà effectués) |
| Classeurs                | 3705                           |
| Carrelage (salle polyv.) | 20614                          |
| <b>total</b>             | <b>41760</b>                   |

La reprise des activités de l'"Atelier du Mercredi", encadré bénévolement par Mme Rouzé et Mme Davesne, aura lieu le Mercredi 16 Septembre et se poursuivra tous les Mercredis de 14h30 à 17h pour les enfants de 6 à 12 ans.

(Rédigé et imprimé par E. Secrétin).

**MARENLA... MARENLA... MARENLA... MARENLA... MARENLA...**

## Brillant succès du ball-trap



Il faut croire, que les animateurs de la société de chasse Saint-Hubert, que préside Pascal Pocholle avaient passé un pacte avec les cieux. En effet, alors que la plupart des manifestations sont perturbées par les mauvaises conditions climatiques, que connaît notre région, le premier ball-trap de cette nouvelle société s'est déroulée sous les meilleures auspices : beau temps, forte fréquentation, en bref, un succès incontestable. Pendant toute cette journée, quelque 5750 plateaux furent d'ailleurs tirés.

les organisateurs, lors du bilan, le lundi matin, pouvaient être satisfaits. Aussi, ils remercient tous les

tireurs, les donateurs des 30 coupes et de nombreux lots, les bénévoles, les élus dont MM. Didier Frémaux, conseiller régional et Jean-Marie Krajewski, conseiller général, qui ont par leur visite montré leur attachement aux animations de nos campagnes.

D'ores et déjà, le comité fixe rendez-vous à l'année prochaine.

### Les résultats :

— Coupe apéritif Amateurs :  
1. Alexandre J.P. 2. Roussel. 3. Peugnet Patrice.

— Coupe St Hubert : 1. Quiendt Raphaël.

— Confirmés :  
1. Lamour André. 2. Roussel

Patrice. 3. Davril Patrice.

— Amateurs :

1. Alexandre J.P. 2. Héno. 3. Foubert.

— Tir au lapin :

1. Delahaye Laurent. 2. Denis Daniel. 3. Briois Dominique.

— Tir à la carabine :

Homme : Lesot Mickaël.

Femme : Rouet Lucienne.

parallèlement, différents jeux étaient organisés, le tiercé de cochons d'Inde a donné les résultats suivants 2-5-3. Aucun parieur n'a trouvé les résultats dans l'ordre, par contre on dénombre neuf gagnants dans le désordre, qui recevront leurs gains par leur vendeur de billets.



**MARENLA... MARENLA... MARENLA... MARENLA**  
**Une vraie fête de la Saint-Jean**



27 Juin  
1992

*Et de trois cette fois avec le beau temps pour la fête de la Saint-Jean !  
 Après deux éditions particulièrement pluvieuses et venteuses, la soirée de la Saint-Jean organisée par le comité des fêtes de Marenla s'est déroulée sous d'heureuses auspices. La cour de l'école, qui servait de cadre à cette manifestation, connaissait donc une animation peu habituelle, qui se prolongea jusque tard dans la nuit. Mme Rouzé, la présidente et son équipe avaient à nouveau bien fait les choses.*

**Bonne table pour les aînés**



27 Août  
1992

Chaque année, les membres du club "l'Amitié des Aînés" de Marenla s'accordent une pause bonne table.  
 Comme à l'accoutumée, M.

André Hertault, le président avait choisi le cadre du restaurant de Mme Cornuel à Beaurainville. Connaissant la réputation de cette maison, inutile de préciser que les

mets furent d'excellente qualité.

M. Secretin, maire de la commune participait à ces agapes de l'amitié.



Photos  
J. de M.